

Formes et comportements d'épargne des Sénégalais et Gambiens de la Catalogne (Espagne)

Saving forms and practices of the Senegalese and Gambien minority in Catalonia (Spain)

Papa Sow



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/8543>

DOI : [10.4000/gc.8543](https://doi.org/10.4000/gc.8543)

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2006

Pagination : 39-56

ISBN : 2-296-00586-1

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Papa Sow, « Formes et comportements d'épargne des Sénégalais et Gambiens de la Catalogne (Espagne) », *Géographie et cultures* [En ligne], 56 | 2006, mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 29 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/8543> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.8543>

Ce document a été généré automatiquement le 29 novembre 2020.

Formes et comportements d'épargne des Sénégalais et Gambiens de la Catalogne (Espagne)

*Saving forms and practices of the Senegalese and Gambien minority in Catalonia
(Spain)*

Papa Sow

- 1 Ces dernières années, l'Espagne est devenue une destination migratoire au même titre que l'Allemagne (Marfaing, 2003), le RoyaumeUni et la France. Aux migrants en provenance de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Asie se sont ajoutés ceux venus d'Afrique. Pour l'ensemble des Sénégalais et Gambiens, il est un peu difficile de dresser un historique exact des premiers noyaux d'immigrés en terre espagnole, mais certains travaux signalent une première incursion depuis le milieu des années 1980 (Suárez Navaz, 1995). Durant plusieurs années, l'émigration internationale vers ce pays n'a intéressé que les ressortissants de ses ex-colonies surtout les Sud Américains. À vrai dire, l'Afrique noire, à part l'unique ex-colonie de la Guinée équatoriale, ne faisait pas de l'Espagne une destination prioritaire, mais un pays de passage vers l'Europe du Nord. Cela est d'autant plus vrai que la présence d'Africains en général, et de Sénégalais et Gambiens en particulier, est relativement ancienne dans d'autres pays comme la France (Manchuelle, 1997 ; Timera, 1996). Les récentes recherches¹ sur l'évolution de l'émigration internationale vers l'Espagne ont permis de faire connaître une part plus ou moins importante de la population négro-africaine dans cet État. Au fil des années, la colonie d'Africains, et particulièrement celle des Sénégalais et Gambiens, est allée en augmentant. En 2003, elle est devenue la première en effectifs² devant les Équato-guinéens. Si les Gambiens sont presque exclusivement localisés en Catalogne, les Sénégalais, en revanche, sont répartis à travers toute l'Espagne.
- 2 En utilisant la méthodologie de « l'ethnographie multi-située »³ (Marcus, 1995), cet article se penche sur les relations « interactionnelles » entre Sénégalais et Gambiens établis en Catalogne. L'article veut comprendre le complexe réseau des logiques de pratiques et comportements d'épargne de ces immigrés et expliquer dans un premier

temps la situation dans les pays d'origine. Il s'intéresse ensuite aux différentes formes de *natt mot wolof* signifiant : « tontines » - développées par ces mêmes immigrés en Catalogne, avant de conclure sur les divers types de sociabilité (système de garantie, confiance mutuelle, réputation, etc.) mis en pratique pour assurer la pérennité des interactions.

L'état des pratiques financières dans les pays d'origine

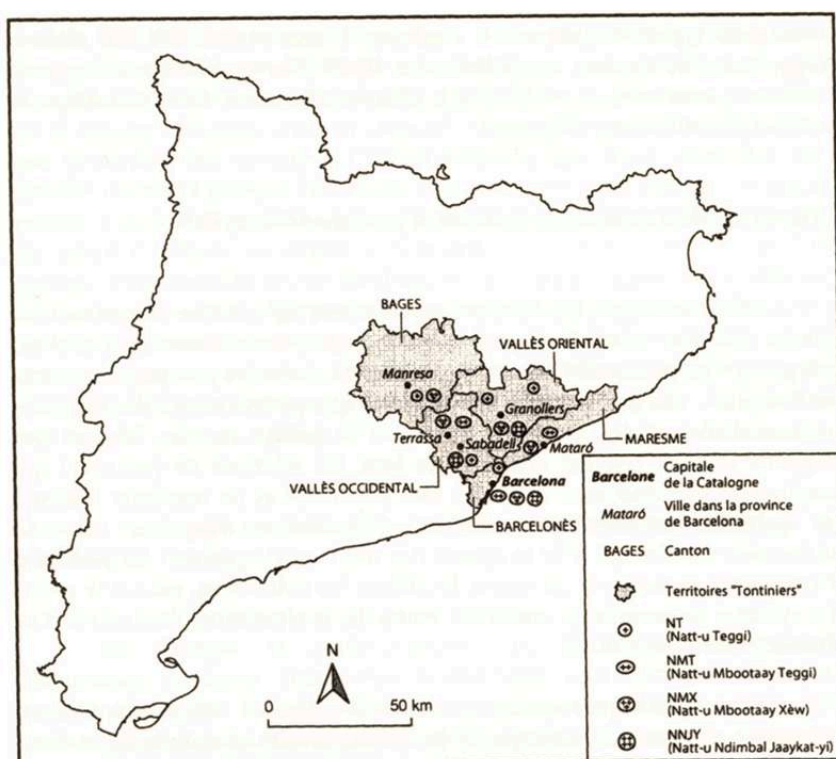
- 3 En Afrique subsaharienne, les pratiques financières ont montré l'existence de grands « gisements d'épargne » (Servet, 1996 ; Sow, 2002 ; Tchouassi, 2002). Ceux-ci représentent de solides structures financières. Dans le cas sénégalais, Dromain (1990) les a identifiées sous le nom d'AREC (Associations rotatives d'épargne et de crédit). Cette épargne, la plupart du temps souterraine, fonctionne selon des logiques autonomes, le plus souvent en parallèle avec le secteur bancaire, principal épargnant officiel. Les AREC ont la particularité d'être « un mode d'épargne collectif où la notion de groupe est déterminante dans la collecte et la distribution des fonds ; le groupe tontinier se présentant comme un médiateur entre des agents ayant alternativement une capacité et un besoin de financement » (Dupuy, 1990, p. 3). Le non-contrôle des AREC par le fisc a fait grandir leur marge d'activité et accru leur mode comportemental souterrain. En échappant aux contraintes fiscales, le secteur des tontines demeure une puissante expression d'une libre économie de marché qui fait vivre une part non négligeable de la société africaine surtout en milieu urbain. Une autre particularité des tontines sénégalaises est leur capacité à s'autocontrôler grâce aux mécanismes sociaux que développent les tontiniers qui les gèrent. Ces derniers mettent en place de très solides circuits qui définissent leurs normes et règles de collecte et d'allocation de ressources, ce qui fait alors des tontines des structures financières bien organisées et formelles, contrairement à ce que beaucoup d'économistes pensent⁴.
- 4 La tontine sénégalaise ou gambienne, bien qu'autonome en matière de règles et de normes, est aussi porteuse de modernité puisqu'elle peut parfois bien fonctionner sans l'usage des outils des banques. Elle a donc besoin des instruments d'échange avec l'extérieur que sont l'argent et la comptabilité propres aux banques. Ce qui différencie, peut-être, la tontine de la banque officielle, c'est sa capacité à assumer comme finalité sociale une protection des tontiniers. Celle-ci s'accompagne d'une promotion des intérêts collectifs puisque la collecte des ressources et le partage du risque restent la règle d'or générale. Les motivations sociales l'emportent la plupart du temps sur celles purement économiques et expriment la volonté d'un groupe, d'une association, de satisfaire les besoins d'épargne des tontiniers. On parle ainsi d'une épargne associative ou de groupements tontiniers. L'autre comportement d'épargne est défini comme étant sociétaire ou de population de participants : celle-ci « assume, en effet, une promotion de l'individu en lui fournissant un cadre de financement de ses besoins individuels » (Dupuy, 1990, p. 34).

Formes et comportements d'épargne des immigrants sénégalais et gambiens

- 5 En Espagne et particulièrement en Catalogne, diverses et d'innovantes pratiques financières souterraines sont décelées chez les groupes d'immigrés africains. n existe

des groupes rotatifs d'épargne, des tontines commerciales, des mutuelles de solidarité, des collectifs d'entraide morale et financière, des mises aux enchères, des caisses de secours, des prêts, la répartition au prorata des mises, des *mbotaay* (regroupements particuliers de femmes se conduisant comme de vraies sœurs utérines), des *Sanni-Jamra* (regroupement de femmes se rencontrant à tour de rôle pour s'entraider en nature et/ou en argent et selon une périodicité préétablie), des « tours de famille » des « amicales de ressortissants », etc. Étant donné la diversité et la complexité du système des tontines (Blion et Verrière, 1998), en Catalogne, nos différents entretiens⁵ sélectifs se sont focalisés sur trois principaux types de tontines. Il s'agit, en langue wolof, des NT (*Natt-u Teggi*, sorte de tontines mutuelles), des NMT (*Natt-u Mbootaay Teggi* ou tontines commerciales) et des NMX (*Natt-u Mbootaay Xèw*, mutuelles de solidarités collectives) (Figure 1).

Figure 1 : Carte des territoires tontiniers « africains » en Catalogne



Territoire d'immigration, tontines et pratiques financières

- 6 En Catalogne, les tontines représentent un système de prestations totales. En leur sein, s'interprètent nombre de rituels allant du social au religieux. Ces pratiques financières constituent, pour ces groupes, des sortes de « surplus », une préférence à une liquidité que parfois seules des relations personnalisées et des systèmes financiers se basant sur des liens et des rapports sociaux peuvent assurer. Dès lors, les relations de proximité qui impliquent une confiance mutuelle, une crédibilité et un imposant système de garantie, deviennent essentielles. L'interaction s'exprime par une dimension ternaire qui allie le spatial (les lieux où s'organisent les pratiques financières), le temporel (le

temps, les délais, les cotisations, etc.) et le social (le système de garantie, la confiance mutuelle, la réputation, l'engagement et l'échange d'informations).

- 7 Ces dynamiques souterraines émanent d'abord des immigrés eux-mêmes et naissent de leur capacité (activités, savoirs et techniques) à bien gérer l'épargne tout en renforçant la vie du groupe. Une importance capitale est accordée aux aspects épargne et à l'accès aux ressources sur la base rotative. Qu'elle soit groupale ou non, l'épargne devient presque obligatoire et se pratique la plupart du temps lors des séances de cotisation. Elle obéit aussi à une réglementation stricte et souvent non écrite : un contrôle social souple (sanction, amende, etc.) régit l'ordre du groupe et assure sa pérennité. Observons d'abord ces divers types de systèmes d'épargne et de crédit développés par les immigrés en Catalogne.

Les NT (*Natt-U Teggi*) ou tontines mutuelles

- 8 Comme leur nom Pindique, les *Natt-u Teggi* (de *natt* : tontine et *teggi* : « levée ») sont des mutuelles rotatives. Les cotisations obéissant à ce système rotatif font que chaque tontinier en bénéficie à tour de rôle. Cette conjonction a aussi pour objectif de pérenniser la survie du groupe qui développe la pratique financière. La responsabilisation et la solidarisation de chaque tontinier marque un respect strict des engagements ; et par-delà ce respect, l'efficacité économique de la tontine.
- 9 En Catalogne, les *Natt-u Teggi* sont plutôt pratiquées par les immigrés des deux sexes. Contrairement à ce que l'on croit souvent, ce sont parfois les hommes qui sont à l'origine des *Natt-u Teggi*. C'est peut-être la particularité de celles-ci de forcer les hommes à initier ces types de pratiques. Des tontines formées essentiellement de personnes de sexe masculin sont ainsi très visibles en Catalogne. Celles-ci appelées *Natt-u ndimbal jaaykat-yi* (tontines d'aide aux commerçants) se pratiquent entre *Màodu-Màodu* [types d'immigrés, généralement de l'ethnie wolof, mais originaires le plus souvent du monde rural (N'Diaye, 1998, p. 23-25)] qui sont vendeurs ambulants et constituent des mutuelles totalement commerciales, plus économiques que sociales. Dans ces tontines, les cotisations se font chaque semaine et variaient en 2000-2003 entre 60 et 90 euros par tontinier.
- 10 Par opposition aux NMT et aux NMX, dynamisées en majorité par les femmes, les NT attirent davantage les hommes. La rapidité des cotisations, le besoin urgent de liquidités, les intérêts et les attentes personnelles semblent primer dans les NT, alors que les autres types d'épargne privilégient plutôt le lien affectif, les relations sociales, la recherche d'interlocuteurs attentifs et de solides contacts personnalisés.
- 11 Dans le vieux quartier de Barcelone, des femmes et des hommes sénégalais cotisent et s'entraident sur la base d'une *Natt-u Teggi* initiée et gérée par un homme du nom de Falilou Guèye. Dans cette tontine, l'adhésion des membres est favorisée par les liens de confiance et les réseaux de relations. Le plus souvent, c'est Je bouche-à-oreille qui sert de stratégie de communication. Une certaine pression peut aussi s'exercer sur l'individu l'obligeant à adhérer à la tontine et aux objectifs du groupe. Comme pour le sexe, l'appartenance ethnique n'est pas déterminante pour adhérer aux *Natt-u Teggi*. De même, tous les types de professions y sont représentés : restaurateurs, travailleurs dans le commerce, dans l'agriculture, dans les usines, etc. L'adhésion à la *Natt-u Teggi* n'exige pas pour autant un revenu monétaire fixe et régulier. Le mode de collecte de

l'épargne étant souple, il permet une adaptation aux différentes réalités socio-économiques du pays d'immigration. Au niveau spatial, les *Natt-u Teggi* peuvent avoir des points de collecte dans d'autres villes catalanes prolongeant ainsi un ensemble de liens communautaires tentaculaires.

Les NMT (*Natt-U Mbootaayu Teggi*) ou tontines solidaires

- 12 En Catalogne, ce sont les plus visibles⁶ ; elles s'organisent comme les *Natt-u Teggi*, mais diffèrent par un certain nombre de pratiques. Les NMT représentent des lieux d'expression sociale où ne prédominent pas uniquement les « levées », mais où prévalent une authentique conscience sociale et un fort activisme d'entraide solidaire entre femmes. Les mises et « levées » y sont secondaires puisque sont plutôt valorisés le rapprochement et les rapports personnalisés entre tontiniers. La pratique normative de l'espace qui met en scène ces NMT s'appuie sur des règles qui font des retrouvailles (*ndaaje*) de hauts lieux de sociabilité où l'on vient pour se rencontrer, « passer le temps », se divertir et s'entraider.
- 13 Les NMT en permettant ainsi les *ndaaje* entre femmes expriment la capacité de celles-ci à réintégrer les signifiants identitaires importés du pays d'origine par la danse (*fecc*) et les accoutrements. Cette forme d'intégration, de réincorporation communautaire évoque non seulement une conscience « diasporique » mais aussi un sentiment d'appartenance à une culture étrangère à la Catalogne. De ce point de vue, les NMT deviennent des espaces d'identification multiples et renforcent le sentiment d'appartenance au groupe des immigrées sénégalaises et gambiennes. C'est seulement après tout ce rituel partagé que les tontinières mobilisent l'épargne pour soutenir un membre du groupe.
- 14 Les tontines NMT sont donc l'affaire des femmes. Le réseau de relations qu'elles ont tissé leur permet d'étendre davantage leur territoire d'influence. Cette emprise peut arriver à influencer d'autres immigrées qui ne sont pas encore membres du groupe des tontinières. Il se crée alors d'autres lieux de mémoire qui perpétuent les pratiques financières et affectives observées ailleurs. Les tontinières de Barcelone ont réussi à attirer d'autres femmes vivant à Mataro et à Terrassa. Les *ndaaje* s'organisent chaque premier samedi du mois et consistent à se retrouver chez une sociétaire.
- 15 Les comportements des tontinières dans ces lieux de mémoire se polarisent autour des appartenances qui se cristallisent et se renforcent avec ces pratiques solidaires. Un renouveau des comportements importés du pays d'origine se matérialise alors et se manifeste à travers le port des vêtements, les goûts musicaux, etc. que l'on déchiffre à l'identique chez les tontinières durant leurs retrouvailles. Le marquage de l'espace porte les traces de ces manifestations socioculturelles. Élément constitutif du lien social, l'espace migratoire montre les mises en scène que représentent les NMT, véritables révélateurs des recompositions identitaires. Les tontinières témoignent ainsi de leur capacité différenciée à marquer ce même espace migratoire de leur empreinte ; ce qui constitue le témoignage d'une sociabilité presque essentiellement féminine.

Les NMX (*Natt-U Mbootaayu Xèw*) ou mutuelles de solidarités collectives

- 16 Exprimées sous formes de mutuelles de solidarités collectives, ces types de pratiques sont aussi originaux. Animée par les mêmes critères d'entraide, la tontine NMX diffère des autres par son sens beaucoup plus profond de solidarité. Ainsi, au niveau de cette tontine, l'entraide la plus pratiquée se décline par le système des *ndawtal* - cadeaux en valeur matérielle ou symbolique - (Mbodj, 2002, p. 584) lors d'un *xèw* (événement, cérémonie, etc.). Pour qu'il soit bien manifesté, le *ndawtal* doit être accompagné d'un ensemble de rituels (musique, chants, danses, etc.). Il est remis, non seulement quand une tontinière le demande, en raison d'une cérémonie familiale ou festive, mais aussi quand elle est frappée d'un malheur : elle reçoit une aide beaucoup plus forte (le *ndimbël*) et, en cas de décès, cet appui moral, affectif, matériel et financier est appelé *jaxal*.
- 17 En cas de non-événement, il n'y a pas de *ndawtal* ; il n'est donc pas toujours obligatoire. Les tontinières se regroupent, cotisent en un tronc commun (le *gueèw*) et redistribuent la collecte, à tour de rôle, suivant un calendrier préétabli ou par tirage au sort. Le rituel de la musique, de la danse et du *xumhël* (de l'animation) est quasiment toujours respecté. La tontinière qui reçoit chez elle doit acheter des *pica-pica* (« amuse-gueule », en catalan), de la boisson (à défaut, la préparer elle-même) et mettre de la musique d'ambiance *a tope* (« à gogo », en espagnol), le plus souvent du *mbalax*⁷. C'est de cette façon que les autres tontinières se sentent profondément « reçues », « accueillies » et bien « traitées » par la tontinière qui organise. Le *ndawtal* est un supplément aux cotisations qui ne suffisent pas à honorer tous les besoins de la tontinière. Il peut être fait de différentes façons : matérielle (chaînes en or, bagues, effets de toilette divers, ustensiles de cuisine, etc.) ou morale (soutien affectif, soutien physique dans les travaux cérémoniels, etc.). Généralement, le *ndawtal* est plutôt matériel. Les tontinières affirment que les cotisations mensuelles diffèrent des *ndawtal* matériels que chaque sociétaire doit honorer en cas d'annonce d'une cérémonie. Cette dernière doit cependant être déclarée publiquement avant les cotisations qui peuvent varier entre 13 et 30 euros selon la demande.
- 18 Les cérémonies financées par les tontinières de Barcelone sont, la plupart du temps, celles qui se déroulent dans le pays d'immigration : baptêmes, décès, mariages, etc. Celles organisées dans le pays d'origine sont aussi soutenues à condition d'être justifiées. Cette justification, souvent complexe, n'a de sens qu'à travers la réputation et la confiance mutuelle qui règnent entre les membres. C'est parce que cette confiance existe que les cérémonies qui se font hors du pays d'immigration sont appuyées et acceptées. En effet, il n'est pas rare de voir une tontinière être aidée par ses « collègues » matériellement et affectivement lorsqu'un parent resté au pays se marie, baptise ou est victime d'un malheur. Dans le cadre d'une cérémonie qui se déroule au pays d'origine, celle-ci est ainsi doublement célébrée. La tontinière concernée organise, de ce fait, une petite fête, invitant « ses amis et collègues ». C'est au cours de cette fête que la tontinière parvient à rassembler de nombreux *ndawtal*. Ces derniers, une fois collectés ne sont pas contrôlés par la tontine jusqu'à leur destination finale. C'est, en dernier ressort la sociétaire qui a reçu la collecte qui décide quel montant sera alloué à son parent du pays d'origine ; elle peut aussi décider ou influencer largement les achats d'objets précieux (chaîne en or, autres bijoux, etc.). De même, la tontinière peut se faire

une idée particulière de la fête dans le pays d'origine. Elle essaie ainsi mentalement de transposer le lieu réel (la fête qui se célèbre au Sénégal) dans le pays d'installation pour en faire un lieu de mémoire virtuel. Les formes de solidarité qui se manifestent alors dans ce lieu apparaissent comme interpersonnelles et en cercles restreints. Les tontinières et les quelques invités s'investissent ainsi dans des relations individuelles mais aussi semi collectives et collectives de proximité.

Adhésion, temps, délais, cotisations et utilisation des ressources

- 19 D'après les informations recueillies, le nombre de membres varie considérablement selon chaque tontine. Ainsi, dans les tontines NT, il est rare de voir plus d'une vingtaine de personnes. La tontine de Falilou Guèye ne compte, par exemple, qu'une dizaine de personnes. Le besoin urgent de liquidité explique ce nombre réduit. Les tontiniers évitent un alourdissement des collectes non seulement au moment des tours de rôle, mais aussi durant les « levées ». Le nombre de membres est, par contre, beaucoup plus important dans les deux autres formes de tontines détectées en Catalogne : les NMT et les NMX. Selon nos entretiens, les tontinières regroupées autour de la NMT de Barcelone-Terrassa-Mataro sont au nombre de trente-cinq tandis que celles de la tontine NMX avoisineraient quarante personnes. La souplesse des relations qui prévalent dans ces types de tontines permet l'existence d'adhésions en masse. Les rapports étant affectifs, personnalisés et ouverts, certaines femmes tendent ainsi à privilégier les NMT et les NMX plutôt que les NT. Certaines tontinières nous ont même confessé avoir adhéré à une tontine grâce à l'influence de certaines filles de grands marabouts (chefs religieux) sénégalais établies en Catalogne. Le facteur *doomu serin* (fils ou fille de chef religieux) ou *doomu soxna* (fils ou fille « d'épouse idéale » de marabout) comme capital de confiance, peut constituer un élément important dans les adhésions. Il sert de justification pour certaines tontinières à adhérer à une tontine. L'aristocratie maraboutique sénégalaise a donc réussi à garder en partie le monopole de son influence statutaire et religieuse sur les immigrés en Catalogne. Elle peut parvenir ainsi à faire fonctionner à son profit les deux pouvoirs. Par les tontines, cette « aristocratie » cherche plutôt à revaloriser les composantes statutaires. Elle peut alors influencer les *taalibe* (disciples) et agir en partie sur leur dynamique sociale en les organisant dans des pratiques financières pour mieux les engager dans une logique d'entraide mutuelle et de solidarité collective.
- 20 La NT Falilou Guèye qui dure depuis 6 ans, a été créée en 1994. Au moment des entretiens, aucune des tontines NMT et NMX n'avait cette longévité. Dans cette NT, l'exercice démarre au début de chaque été catalan et se termine le 10 octobre précisément. Trois mois et 10 jours : c'est la durée totale annuelle de cette NT, tandis que les informations recueillies pour les NMT et NMX font état d'activités en continu. Les tontinières de la NMT de Barcelone-Terrassa-Mataro pensent pouvoir développer leurs pratiques financières pendant, au moins, 5 ans ; ensuite, elles verront comment la réorienter. Chez les NMT et NMX, les *ndaaje* sont généralement programmés chaque premier dimanche du mois.
- 21 Les cotisations qui se pratiquent en si peu de temps (3 mois et 10 jours), varient aussi selon chaque type de tontines. Pour la tontine Falilou Guèye, la « levée » se fait tous les 10 jours et chaque tontinière est tenue de verser 250 euros. Les tontines NMT et NMX

qui se développent à Barcelone et ses villes environnantes ne mobilisent pas autant d'argent en une durée si limitée. Ainsi, pour la NMT de Barcelone-Terrassa-Mataro, les prélèvements sont de 30 euros par mois, c'est-à-dire davantage de cotisations, jusqu'à 8,3 fois la NT. Pour la tontine NMX de Barcelone, la mise est d'environ 12 euros par mois. Chez cette dernière, les *ndawtal* circonstanciels ou cérémoniels sont estimés à 30 euros par tontinière et par événement.

- 22 L'utilisation des ressources n'est pas conditionnée par les dirigeants de la tontine. C'est donc la tontinière qui bénéficie de la totalité de la collecte à la fin de la cérémonie et qui a toujours le dernier mot. Néanmoins la « caisse »⁸ peut avoir aussi ses propres fonds et ressources. Les fonds proviennent souvent des amendes, des dons, tandis que les autres ressources peuvent être matérielles : nattes, gros ustensiles de cuisine comme les marmites à utiliser lors des cérémonies, « appareils » de musique et audiovisuels, mégaphones, microphones, etc. La tontine se sert de ces instruments lors des *ndaaje* entre membres ou lors des grandes cérémonies (baptêmes, décès, fêtes religieuses). Dans ce cas, le rôle de la « caisse », ou du *borom natt-bi*, est prépondérant car c'est lui qui régent les finances et le « patrimoine » de la tontine. Il s'érige souvent en un véritable gestionnaire, fait régner l'ordre et évite, autant que possible, les injustices entre les membres.
- 23 Quant aux ressources déjà existantes, chaque tontinier bénéficiaire a le loisir de les utiliser sans contrôle. Les compétences du *borom natt-bi* s'arrêtent seulement à la gestion de la tontine et des ressources internes. Il est souvent la personne la plus âgée ou la plus instruite (à la manière occidentale ou en sciences islamiques) du groupe. Chez la NT de Falilou Guèye, c'est Falilou lui-même qui est le plus âgé du groupe (55 ans). Illettré en catalan, espagnol et français, Falilou s'occupe des comptes avec l'aide d'une jeune femme qui a étudié la comptabilité au Sénégal. Falilou est ainsi le principal gestionnaire de la tontine et il est respecté par tous les membres. Puisqu'il a été à l'origine de la création de la tontine, il est plutôt coopté qu'élu. Son rôle ne s'arrête pas simplement à sa fonction ; il fait la « police », veille aussi aux engagements de chaque tontinier, contrôle assidûment les versements et les mouvements de fonds. Ceux-ci sont retranscrits généralement dans deux registres : celui de Falilou en arabe et celui de sa secrétaire en espagnol et/ou français. De ce point de vue, Falilou est le garant du bon fonctionnement de la tontine. Il supporte les risques tant financiers que judiciaires. Lorsqu'un problème se pose, par exemple, c'est lui qui « gère les données », comme il aime à le dire, il convoque les parties en conflit et tente « par tous les moyens » de les réconcilier. Les problèmes sont presque toujours résolus démocratiquement lors des séances de cotisations. D'après Falilou, depuis la création de « sa » tontine, il n'y a pas eu de « graves problèmes » et les « petits affrontements » ont tous été réglés à l'amiable selon la coutume du pays d'origine (palabres, discussions concertées, etc.). Il évite que ces « petits affrontements » ne parviennent à la justice catalane, étant entendu que « sa » tontine n'est pas légalement reconnue par les lois du pays d'installation. Elle n'a donc pas de statut juridique propre ni de règlements internes écrits, car le mode de fonctionnement est du ressort de l'oralité. Tout ce qui est externe à la tontine n'est pas contrôlé par le *borom natt-bi*.
- 24 Chez les femmes, les ressources engrangées sont souvent dépensées « utilement ». Elles peuvent servir à démarrer une activité économique (ouvrir un restaurant, un salon de coiffure, faire des travaux de couture, vendre des tissus ou des vêtements, etc.), à scolariser leurs enfants, à financer un mariage, un baptême, un enterrement. Dès que

les moindres « bénéfiques » sont dégagés, les tontinières peuvent consacrer cet argent à l'alimentation, à l'éducation ou à l'habitat ou tout bonnement l'envoyer en Afrique pour d'autres causes.

- 25 La majeure partie des membres de la tontine de Falilou réinvestit l'argent collecté dans des activités porteuses ; certains se sont aussi lancés dans des activités improductives. Quatre adhérentes de cette tontine ont révélé avoir utilisé cet argent pour construire une villa à Kaolack ou Dakar. Trois personnes affirment avoir envoyé chacune plus de deux membres de leur famille respective à la Mecque (pour le pèlerinage musulman annuel).
- 26 D'autres disent avoir amélioré leur commerce international (SénégalCatalogne) avec les revenus que leur a procurés la tontine, tandis que d'autres encore se félicitent d'avoir donné les plus beaux cadeaux (chaîne en or) à leurs proches.
- 27 Certains, parmi les tontiniers n'ont pas hésité à critiquer les « dépenses ostentatoires » auxquelles se livrent leurs « collègues » et compatriotes. Selon les critiques entendues, ces dépenses sont improductives car ne sortant pas du cadre de prestige lié à l'achat d'une chaîne en or ou à certaines cérémonies familiales « coûteuses ». Nombre de femmes qui se livrent à ces types de dépenses les considèrent comme « normales », eu égard aux conduites culturelles de leur société d'origine. Le prestige retiré de tels comportements, pour ces tontinières, se justifie d'une part par la pression de la société d'origine qui voit en l'immigré une personne différente, au statut social élevé, d'autre part par une volonté de l'immigré de démontrer à ceux qui sont restés au pays « sa réussite » dans son aventure migratoire. Certaines tontinières interrogées ont balayé d'un revers de main les accusations dont elles sont l'objet. En effet, selon elles, loin d'être du « gâchis », l'achat de bijoux est une véritable épargne permettant de se prémunir contre des aléas inhérents à leur statut social : arrivée d'une seconde co-épouse, divorce, séparation de corps, etc. Pour ces tontinières, les bijoux représentent donc un investissement à long terme.

Systèmes de garantie (*garante*) et confiance mutuelle (*woluwante*)

- 28 Le *woluwante* et le *garante*⁹ sont les deux principes fondamentaux qui régissent les tontines pratiquées par les Sénégalais et Gambiens en Catalogne. Ainsi, l'adhésion à une tontine est presque toujours source de parrainage : la personne adhérente doit gagner la confiance du *borom natt-bi* ou d'un membre du groupe pour être acceptée en son sein. Certaines qualités (droiture, honnêteté, etc.) sont mises à l'épreuve avant toute adhésion. Parfois même, un « temps d'essai » est donné au nouvel adhérent pour qu'il prouve les qualités requises. L'un des moyens de tester cette personne est d'ailleurs de l'obliger à prendre la « levée » après tout le monde. Pour que les adhésions soient beaucoup plus efficaces, il faut donc qu'il y ait une bonne communication entre les personnes adhérentes des sortes de *curricula vitae* informels sont exigés.
- 29 C'est pour éviter les défaillances et les « comportements opportunistes » qui peuvent se présenter que se met en place ce rigoureux système de contrôle. Puisque les transactions se font sur la base de la réputation et des promesses, il s'instaure alors une sorte de règle générale qui oblige chaque tontinier à respecter son engagement. Le tontinier est tenu de mettre son épargne à la disposition des autres membres du groupe

et à rembourser les prêts reçus. Selon Bruno Bekelo-Ebe (1996, p. 32), « l'aléa moral tient au fait qu'un des tontiniers peut délibérément ne pas vouloir respecter les termes du contrat en adoptant un comportement opportuniste ». Cet aléa moral existe donc si un des tontiniers emprunte et refuse ou n'est pas en mesure de rembourser ou de cotiser comme les autres « collègues ». La connaissance mutuelle entre membres, la réputation, l'estime et la solidarité du groupe demeurent les principaux facteurs qui contribuent à la cohésion sociale de la tontine. À défaut, peuvent être aussi brandis comme éléments dissuasifs contre les comportements opportunistes la réprobation morale et le risque d'exclusion.

- 30 Constituant le moyen d'adhésion le plus rapide, le parrainage se trouve au cœur même de la tontine puisque n'est pas parrainé qui veut. Généralement, les « parrains » ou « marraines » sont les membres les plus anciens de la tontine, ceux-là mêmes qui en maîtrisent les normes et règles. Ces anciens (ou anciennes) sont donc garant(e)s de la moralité du nouvel adhérent. En cas de problèmes, ils doivent leur rappeler leurs engagements moraux et les paroles données. Le parrainage est d'ailleurs intrinsèquement lié à la notion de *woluwante* (confiance) qui doit être à la base de toute candidature. Les principales qualités (de confiance) recherchées chez les nouveaux adhérents sont : l'honnêteté, l'humilité, la *jupp* (« droiture », en wolof), l'ancienneté en terre d'immigration, etc.
- 31 Devant une adhésion nouvelle, le rôle du *boorom natt-bi* devient important. Il / elle consulte des membres en sondant la moralité de la personne adhérente. C'est seulement après un tour de voix qu'il / elle prend généralement la décision d'accepter ou non la nouvelle adhésion. Comme la tontine n'existe pas juridiquement dans les lois et textes catalans, l'adhésion d'une personne n'est donc pas inscrite par écrit. Il y a d'autres critères non moins importants comme la tolérance, l'amour du prochain, le travail, le comportement extérieur, la parole d'honneur, etc. C'est pour cela que personne n'a son mot à dire quant un membre sollicite un soutien, et il n'est point nécessaire de vérifier si la demande est juste ou non « puisque si une tontinière a une mauvaise intention dans le *Waal*¹⁰ tôt ou tard 'ses collègues' le sauront, une fois au *Joloof* », (Adja Marème Dia, Sénégalaise, 40 ans). Le *woluwante* et la *garante* deviennent donc les règles de base principales qui font perdurer les activités et le bon fonctionnement de la tontine. Les nouvelles adhérentes sont « recrutées » sur la base de leur capacité à mobiliser l'épargne. L'ethnie et l'âge sont, par contre, loin d'être déterminants au moment des « recrutements ».
- 32 Les tontines pratiquées en Catalogne sont, dans une certaine mesure, auto-suffisantes. Elles représentent une sorte de manifestation de solidarité sociale face aux nombreuses difficultés d'accès à l'épargne des circuits financiers « modernes » : les banques officielles catalanes (La Caixa d'Estalvis¹¹, La Caixa Catalunya, etc.) et celles du pays d'origine (CBAO, BHS, etc.). Cette solidarité affective est d'ailleurs d'autant plus humaine et chaleureuse qu'elle entre dans la logique des structures et modes d'organisation sociale des tontiniers.
- 33 L'efficacité du système des tontines, comme instrument d'épargne, de précaution et de thésaurisation selon des logiques autonomes, n'est donc plus à démontrer en terre catalane. Les tontines assument ainsi une double finalité sociale de protection (mobilisation de l'épargne) et de promotion (de statut, de position sociale) chez les immigrés. « L'économie sociale » que représentent les tontines et les relations interdépendantes qu'elles engendrent font prévaloir des liens profonds et divers qui

redéfinissent les rapports sociaux en Catalogne. Creusets d'innovations, les tontines africaines constituent, en Catalogne, des mécanismes qui permettent aux échanges « interactionnels » de fonctionner. Loin d'être fermés sur eux-mêmes, ces réseaux de tontines peuvent arriver aussi à s'ouvrir vers l'extérieur, puisque certains mécanismes (argent, banques, comptabilité normative, registres, relations contractuelles, etc.) sont parfois déterminants pour les comprendre de l'intérieur. Ainsi, l'entrelacement des facteurs économiques, culturels, politiques (les règles et normes) et même religieux est un fait évident dans les comportements d'épargne chez les immigrés africains établis en Catalogne. Cet entrelacement marque activement la construction de l'identité des migrants et peut parvenir à déterminer les relations que ces mêmes immigrés développent avec la société environnante. Les tontines et la sociabilité qui les entoure montrent que ni l'approche « réticulaire » ni le raisonnement « Néo-classique » ne sont suffisants pour les comprendre en profondeur. L'interprétation des relations interdépendantes permet ainsi de mieux traduire la constitution des mécanismes de réciprocité et des différentes logiques de comportement d'épargne des Africains en terre catalane. Celles-ci, en transcendant de diverses manières les frontières ethniques, échappent au monopole des puissantes institutions publiques ou privées (banques, organismes d'épargne) pour demeurer entre les mains d'ingénieux immigrés venus « faire fortune » en Europe.

BIBLIOGRAPHIE

- BEKELO-EBE, Bruno, 1996, « Contrats, agence et tontines : une application de la théorie des contrats à l'analyse des tontines camerounaises », *Mondes en développement*, tome 24, p. 29-37.
- BLEDSON, Caroline, René HOULE et Papa SOW, 2005, « High fertility Gambians in low fertility Spain: mutually entailed lives across international space », Max Planck Institute for Demographic Research - European Association of Population Studies Workshop. Working Group on the Anthropological Demography of Europe, Rostock, Germany, 30 septembre-1 octobre 2005, non publié.
- BLION, Reynald et Véronique VERRIÈRE, 1998, « Épargne des migrants et outils financiers adaptés. Pratiques des immigrés maliens et sénégalais résidant en France », *Migrations-études*, no 82, p. 1-16.
- DROMAIN, Michel, 1990, « L'épargne ignorée et négligée les résultats d'une enquête sur les tontines au Sénégal », dans M. Lelart (dir.), *La Tontine*, Paris, Aupelf-Uref, John Libbey Eurotext, p. 136-176.
- DUPUY, Claude, 1990, « Les comportements d'épargne dans la société africaine études sénégalaises », dans M. Lelart (dir.), *La Tontine*, Paris, Aupelf-Uref, John Libbey Eurotext, p. 31-51.
- EVERS ROSANDERS, Eva, 2000, « Money, Marriage and Religion: Senegalese Women in Tenerife-Spain », dans T. Salter et K. King (dir.), « Africa Islam and Development: Islam and Development in Africa-African Islam », *African Development*, Edinburgh, Centre of African Studies-Edinburgh, p. 167-191,
- HUGON, Philippe, 1999, *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte.

- MANCHUELLE, François, 1997, *Willing Migrants: Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio University Press.
- MARCUS, George E., 1995, « Ethnography in/of the world system: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, (24), p. 95-117.
- MARFAING, Laurence, 2003, « Investir au Sénégal : les Sénégalais résidant en Allemagne entre le retour virtuel et le va-et-vient », *Migrations-Société*, vol. 15, no 90, p. 83-98.
- MBODJI, Mamadou, 2002, « Le Sénégal entre ruptures et mutations. Citoyennetés en construction », dans M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 575-600.
- N'DIAYE, Malick, 1998, *L'Éthique cedido et la société d'accaparement, ou les conduites culturelles des Sénégalais d'aujourd'hui*, tome 2, *Les Moodu-Moodu, ou l'ethos du développement au Sénégal*, Dakar, Presses universitaires de Dakar.
- PETIT, Agathe, 2002, « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », *Hommes et migrations*, no 1236, p. 44-52.
- SERVET, Jean-Michel, 1996, « Mobiles d'épargne et différents types d'épargnants. Approche socio-économique dans le contexte de l'Afrique subsaharienne », *Annales d'économie marocaine*, n° 17, p. 51-58.
- SOW, Papa, 2002, « Les 'récolteuses' de sel du lac Rose (Sénégal). Histoire d'une innovation sociale féminine », *Géographie et cultures*, no 41, p. 93-113.
- SOW, Papa, 2004, *Sénégalais et Gambiens en Catalogne (Espagne). Analyse géo sociologique de leurs réseaux spatiaux et sociaux*, thèse de doctorat de géographie humaine, université autonome de Barcelone, Espagne, non publiée.
- SUAREZ NAVAZ, Liliana, 1995, « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en développement*, tome 23, n° 91, p. 55-65.
- TCHOUASSI, Gérard, 2002, « Épargne des femmes au Cameroun épargne individuelle ou épargne solidaire ? », dans *Sens et portée de l'économie solidaire*, Deuxièmes rencontres inter-universitaires de l'économie sociale et solidaire de Lyon (France) du 5 au 7 février 2002, non publié.
- TIMERA, Mahamet, 1996, *Les Soninkés en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.

NOTES

1. Elles sont maintenant assez nombreuses, mais nous citons ici, entre autres, les plus récentes : Evers Rosanders. 2000 ; Sow, 2004 et Bledsoe, Houle et Sow, 2005.
2. Selon la *Dirección general de la policía*, on recensait en 2004 plus de 19 500 Sénégalais et Gambiens répartis dans tout le territoire espagnol.
3. La notion de *multi-sited space* renvoie, dans cet article, aux interactions entre personnes (sociabilité, réputation, estime, prestation-distribution, système de réciprocité), à la vitalité des choses (comportements d'épargne, pratiques financières populaires, etc.) mais aussi à la mobilisation des idées (échanges d'informations) en des lieux différents.
4. Une comparaison binaire (formelle / informelle) les oppose aux banques officielles, grandes allouées de crédits et identifiées aux pouvoirs publics. À notre avis, ce parallélisme n'est pas pertinent, puisque les tontines s'organisent aussi à partir de règles et de normes et ne demeurent pas toujours un "secteur non structuré" comme nombre d'auteurs le pensent.

5. Ceux-ci entrent dans le cadre d'une thèse de doctorat de géographie humaine (université autonome de Barcelone, Espagne) intitulée "Sénégalais et Gambiens en Catalogne (Espagne). Analyse géo-sociologique de leurs réseaux spatiaux et sociaux". Pour produire cet article, des entretiens semi-directifs d'une heure environ, ayant fait l'objet d'un enregistrement suivi d'une transcription ont été menés : 40 personnes (30 femmes et 10 hommes) ont été interviewées. L'analyse qualitative a porté une attention particulière au thème des "pratiques financières", des "comportements d'épargne et de la mobilité sociale". Les données utilisées ont été enrichies par des entretiens auprès d'informateurs-clés, tels les "médiateurs interculturels" locaux ainsi que par des notes de terrain et des observations éparées. Notre objectif était de vérifier l'existence des "gisements" d'épargne souterrains parmi les immigrés, susceptibles de témoigner d'une diversité des réponses comportementales. Les entretiens ont été faits entre 1999 et 2003, principalement à Girona, Terrassa, Barcelona et Mataro, villes catalanes abritant une importante population d'immigrés sénégalais et de gambiens. Ces sites ont été sélectionnés de façon à prendre en compte la diversité des contextes spatiaux et les évolutions des comportements d'épargne.

6. Ces types de tontines se rencontrent dans presque toutes les villes catalanes où résident des immigrés africains. Les NMT sont, d'après nos sources, beaucoup plus pratiquées par les femmes gambiennes que par les Sénégalaises. Dans les villes côtières au nord de Barcelone où la présence de Gambiens est forte, nous avons recensé une dizaine de pratiques financières semblables aux NMT. La plupart de ces tontines sont gérées par les Gambiennes des ethnies saraxulé, mandinga et pël.

7. Une musique très rythmique dont l'un des principaux diffuseurs est l'artiste-compositeur wolof Youssou N'Dour, "vedette nationale" au Sénégal.

8. C'est la personne même qui garde l'argent. c'est-à-dire le gérant, trésorier (trésorière), et par extension, le lieu où il est gardé, que cela soit la banque ou, en wolof, le *coppar for* (coffre-fort). En Afrique centrale, principalement au Cameroun, ces personnes sont appelées "garde-monnaie" (Hugon, 1999, p. 27). Par ailleurs, Agathe Petit (2002) a étudié ce type de gestion financière chez les immigrés sénégalais établis à Marseille qui gèrent des fonds appelés "caisses de morts" servant à financer les rapatriements des corps de défunts au pays d'origine.

9. Signifient respectivement "la confiance mutuelle" et "le parrainage" en wolof.

10. Waalo et Joloof sont deux ex-royaumes wolof du Sénégal. Par extension, les immigrés aiment appeler Waalo, le pays d'immigration (et même parlais tous les pays d'immigration) et Joloof, le pays d'origine. C'est donc un nouveau langage qu'il faut savoir ainsi décoder pour comprendre le discours des immigrés. Nous avons largement abordé le thème de Waalo et Joloof dans la troisième partie de notre thèse doctorale (Sow, 2004), notamment avec les dynamiques de mobilité et de circulations migratoires qui se structurent avec les *deëm-dikk* (les "allers-retours") des immigrés.

11. La Caixa d'Estalvis et la Caixa-Catalunya sont les deux banques les plus importantes en Catalogne, tandis que la CBAO (Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest) et la BHS (Banque de l'habitat du Sénégal) sont des entités financières, à capital en majorité franco sénégalais, avec une ouverture vers les collectifs africains établis en Afrique, en Europe et dans le reste du monde.

RÉSUMÉS

La Catalogne est devenue ces dernières années une destination prisée par les Africains en provenance du Sud du Sahara. L'un des groupes les plus visibles, depuis le milieu des années 1980, est sans nul doute celui des Sénégalais et Gambiens. À côté de la logique d'intégration développée par les politiques du pays d'accueil, Sénégalais et Gambiens produisent des pratiques sociales et des prises de décisions personnelles et collectives renvoyant à une ré-identification particulière. Ayant en mémoire certains mécanismes sociaux propres à leurs sociétés d'origine (telles les tontines ou *natt* en langue wolof), ces immigrants tentent de les mettre en pratique en pays d'immigration. Cette logique de reproduction des tontines, en faisant vivre une part non négligeable d'entre eux, leur a permis de mieux collecter les ressources et de se protéger des possibles agressions extérieures. Les *natt*, considérées comme des dynamiques souterraines, constituent de vrais creusets d'innovation où les obligations communautaires semblent être privilégiées au détriment de l'individualisme.

In the last few years, Catalonia has become a highly prized destination for Africans coming from the southern Sahara. Since the 1980s, one of the most visible groups is undoubtedly that of Senegalese and Gambians. Alongside the integration logic developed by the policies of the host country, Senegalese and Gambians produce personal and collective social practices and decision-making related to a particular process of re-identification. Given that they have in mind some social mechanisms characteristic of their societies of origin (such as the 'tontines' or *natt* in the Wolof language), these immigrants try to reenact in the immigration countries. This logic of reproduction of the 'tontines', as it is the way of living of a significant part of them, has allowed them to better collectivise the resources and protect themselves against possible foreign aggressions. The *natt*, considered as an underground behavioural mode constitute true crucibles of innovations where community obligations seem to be privileged to the detriment of individual obligations.

INDEX

Index géographique : Espagne, Catalogne

Keywords : Spain, Catalonia, Senegalese, Gambians, migrants, movements of savings, collective resources, capturing and distribution of funds, women, territoriality

Mots-clés : Espagne, Catalogne, Sénégalais, Gambiens, immigrants, mobilisation de l'épargne, ressources collectives, captation et distribution de fonds, femmes, territorialité

AUTEUR

PAPA SOW

Université autonome de Barcelone

Chercheur associé au Groupe de recherche sur les migrations